



**APPEL A CONSULTATION
CREATION DE L'IDENTITE VISUELLE
REGION PARIS ÎLE-DE-FRANCE
SALON INTERNATIONAL DE L'AGRICULTURE
Du 24 février au 04 mars 2018**

Porteur du projet
CERVIA Paris Île-de-France
43 Boulevard Haussmann
75009 Paris

En charge du suivi du projet : Noémie Bigot
01 55 34 37 03 – noemie.bigot@cervia.fr

DATE D'ÉMISSION DU PRÉSENT APPEL À CONSULTATION
03 novembre 2017

DATE LIMITE DE REMISE DES PROPOSITIONS :
27 novembre 2017 à 16h



Sommaire :

Chapitre 1 : CONTEXTE	2
A/ Le porteur du projet	2
B/ L'Agriculture francilienne	3
C/ Objectifs du Salon de l'Agriculture 2018 pour l'Ile-de-France	3
Chapitre 2 : MISSIONS DU PRESTATAIRE	4
A/ Brief sur la thématique de l'identité souhaitée.....	4
C/ Critères de jugement des offres.....	5
Chapitre 4 : MODALITES D'EXECUTION DE LA PRESTATION.....	5
Chapitre 4 : ANNEXE 1	8

Chapitre 1 : CONTEXTE

A/ Le porteur du projet

Le pavillon Ile-de-France au Salon de l'Agriculture 2018 est porté par le CERVIA Paris Ile-de-France en tant qu'organisme associé, en délégation de la Région Ile-de-France.

Le CERVIA Paris Ile-de-France constitué de professionnels au sein de ses instances statutaires (www.cervia.fr) travaille en concertation avec la Région, les Chambres d'Agriculture et l'AEV (organisme associé de la Région Ile-de-France en charge de la protection des espaces agricoles périurbains) pour bâtir cette édition 2018.

Le CERVIA Paris Ile-de-France est un organisme associé à la Région Ile-de-France, dédié au soutien, à l'accompagnement des entreprises agricoles et alimentaires franciliennes ainsi qu'à la valorisation des produits, des métiers, des filières et des territoires.

Trois missions principales :

- Développer une image alimentaire et agricole pour l'Ile-de-France,
- Accompagner les filières et les entreprises,
- Être l'organisme ressource, expert et facilitateur auprès de ses publics.

Les enjeux Franciliens sur lesquels le CERVIA Paris Ile-de-France s'appuie pour ses missions sont :

- Maintien des terres agricoles,
- Emergence de l'offre alimentaire d'Ile-de-France, en valorisant les productions du territoire en les rendant plus visibles auprès des consommateurs (12 millions de consommateurs - 1^{er} bassin européen de consommation) et de l'ensemble des professionnels de la filière (plus de 50 000 professionnels),
- Développement économique des entreprises du secteur agricole et alimentaire et implantation et transformation sur le territoire.

Le CERVIA Paris Ile-de-France est à l'initiative depuis 2011 de la démarche collective MANGEONS LOCAL EN ILE-DE-FRANCE.



B/ L'Agriculture francilienne

Aux portes d'une des plus importantes métropoles d'Europe, l'Ile-de-France est un ensemble de terroirs agricoles, représentant 48 % du territoire. Deux-tiers de ses communes sont rurales. Elle produit suffisamment de blé pour nourrir ses 12 millions d'habitants.

Les exploitations « grandes cultures » représentent près de 93 % de sa surface agricole. L'Ile-de-France est en effet une grande productrice de céréales, betteraves, pois, orge et féveroles (plantes légumineuses).

Une région également spécialisée en maraîchage et arboriculture qui se place au premier rang des régions productrices de salades (hors laitues), et deuxième rang pour les oignons blancs, persil et cresson. Les principaux fruits sont les pommes, poires, cultivés sur près de 1 000 ha.

L'élevage n'occupe plus une place aussi prépondérante qu'au siècle dernier. Les étables laitières produisent 45 millions de litres de lait par an, valorisés notamment par deux AOP Brie Meaux et Brie de Melun et une IGP avec le Brillat-Savarin (depuis le mois de janvier 2017). Toutes les productions demeurent représentées et le territoire comporte aussi des élevages de chèvres, de moutons, de porcs et de volailles. L'apiculture est aussi notable.

Le dynamisme de l'agriculture francilienne puise ses racines dans des siècles de savoir-faire et dans la qualité de ses terres. La plaine de Chailly-en-Bière (Seine-et-Marne) et la Plaine de Montesson sont réputées pour leurs produits maraichers tandis que le plateau de Saclay (Yvelines et Essonne) se montre plus propice à la culture céréalière.

Plus de 570 000 hectares sont gérés par les exploitants agricoles (plus de 5 000 exploitations agricoles, soit près de 48 % de la surface de la région). La Seine-et-Marne est le département le plus rural d'Ile-de-France (56 % de surface agricole utile), suivi de l'Essonne (48 %), du Val-d'Oise (46 %) et des Yvelines (39 %). Près des 2/3 des communes franciliennes ont une « morphologie rurale dominante ».

C/ Objectifs du Salon de l'Agriculture 2018 pour l'Ile-de-France

La Région Ile-de-France et l'ensemble de ses partenaires ont pour ambition d'organiser une représentation régionale de l'agriculture francilienne forte pour cette édition 2018.

Les objectifs sont :

- Promouvoir et représenter l'agriculture francilienne **dans toute sa diversité** : ruralité et urbanisme, modernité et tradition, circuit court et développement à l'export, diversification et monoculture, agriculture connectée et pratiques traditionnelles...
- Une agriculture en lien avec son territoire, ouverte sur son bassin de consommateurs
- Une SMART Région agricole : une agriculture innovante et connectée. Mettre en avant la politique agricole de la Région Ile-de-France en faveur de ses professionnels et du territoire
- Une valorisation de ses principales cultures et productions :
 - Mise en lumière de sa spécificité « grandes cultures » et notamment sa filière céréalière.
 - Valorisation des filières agricoles et des métiers de la transformation alimentaire.



- Productions emblématiques : Brie de Meaux et Brie de Melun AOP, cresson de Méréville, champignon de Paris, menthe poivrée de Milly, miel du Gâtinais, agneau d'Ile-de-France, volaille du gâtinais.
- Pour les franciliens, mettre en avant la proximité de leur agriculture, valorisation de la marque Bienvenue à la Ferme et MANGEONS LOCAL EN ILE-DE-FRANCE
- Une région leader sur les agro matériaux et notamment la filière chanvre

Le Salon International de l'Agriculture est un salon grand public, il faut donc **exprimer des messages clairs, attractifs présentant un bénéfice immédiat pour les visiteurs.**

Chapitre 2 : MISSIONS DU PRESTATAIRE

A/ Brief sur la thématique de l'identité graphique et visuelle souhaitée

La proposition du prestataire devra s'articuler autour de **l'incarnation de l'agriculture francilienne par ses agriculteurs.**

Le CERVIA accompagné de ses partenaires a d'ores et déjà choisi une quinzaine d'agriculteurs ambassadeurs de la région Île-de-France qu'il souhaite mettre en avant dans sa campagne 2018 en tant que porte parole. On ne parle plus d'agriculture mais d'**agriculteurs.**

A travers eux, l'Ile-de-France souhaite mettre en exergue trois thématiques, trois angles en faisant transparaître les messages suivants :

En Île-de-France, l'agriculture est riche d'une diversité de ses territoires, de ses produits et surtout de **ses hommes** :

L'agriculteur, figure de la « ruralité urbaine » ou d'une « tradition novatrice »

L'agriculteur réinvente **une nouvelle manière de produire**, de pratiquer son métier. Il **imagine et recrée des relations de proximité avec le consommateur.** Il réinvente **son secteur** et **participe à la vie de son territoire.**

L'image des agriculteurs fait partie de l'attachement des Français à une conception **identitaire du territoire régional.** Les agriculteurs continuent d'occuper une place particulière, une image positive auprès des français qui marque une identité territorialisée dans le cadre d'une consommation engagée. Ils investissent les villes, dynamisent les campagnes, ils s'occupent du territoire.

Agriculteur, une envie et une culture d'entreprendre

Aujourd'hui, l'agriculteur est avant tout un chef d'entreprise doublé d'un quasi-ingénieur, tant il a besoin d'une quantité impressionnante de connaissances scientifiques et techniques.

En plus d'être « **stratège** » et « **autonome** », le chef d'entreprise agricole du 21ème siècle se doit aussi d'être « **innovant** ».

L'agriculture moderne du côté des humains

L'agriculture ne se résume pas à son univers technique. **Le volet humain** est particulièrement important dans ce métier.

À contre-courant de certains clichés, on découvre un monde où : **les femmes** sont de plus en plus visibles, les agriculteurs sont de mieux en mieux **formés** (ils sont de plus en plus nombreux à être issus de l'enseignement supérieur), de plus en plus **professionnalisés.**

Des agriculteurs qui sont plus au fait des **nouvelles techniques et technologies**, qui font **évoluer leurs pratiques.** Des agriculteurs qui vont à la rencontre des consommateurs, beaucoup d'entre eux commercialisent en circuit court, en vente directe ou par un seul intermédiaire.



B/ Réponse à l'appel à consultation

La proposition du prestataire devra exprimer **l'incarnation** à travers des **portraits d'hommes et de femmes** représentatifs de l'agriculture en Île-de-France (toutes les filières et tous les départements doivent être idéalement représentés). **Le prestataire pourra faire preuve d'imagination et de création et s'approprier les recommandations du CERVIA avec un parti pris personnel qu'il saura justifier (photographies, dessins, portraits,.. etc).**

Cette identité graphique devra être déclinable sur tous les supports de communication (signature email, invitation, kakémonos, goodies ...).

Il est demandé au prestataire de fournir cette réflexion par le biais **d'une ou plusieurs pistes graphiques déclinables en plusieurs formats, une accroche, un slogan** marquant les esprits, **véritable signature de la Région Paris Île-de-France pour cette édition 2018.**

Le prestataire devra impérativement indiquer :

- Le nom de l'événement (Salon International de l'Agriculture 2018)
- Le Lieu (Porte de versailles – Hall 3 – Allée XXX)

Le logo de la Région Paris Île-de-France sera impérativement apposé sur l'affiche ainsi que celui du CERVIA et de Mangeons Local Paris Ile-de-France (voir annexe).

De potentiels partenaires de l'opération pourront également être intégrés à celle-ci (ex : la Chambre de l'agriculture, AEV, etc).

Le prestataire devra également fournir au CERVIA Paris Ile-de-France un devis détaillé correspondant : à la recommandation, à la création de l'affiche et la cession des droits et ses déclinaisons.

C/ Critères de jugement des offres

La proposition du prestataire sera jugée au regard des critères suivants :

- De la bonne compréhension du présent appel à consultation,
- Du design, des rendus créatifs proposés
- Du budget de la proposition finale
- De la recommandation
- Du rétroplanning

Le prestataire retenu pourra être amené à décliner le visuel final travaillé et validé par le CERVIA Paris Ile-de-France sur d'autres outils de communication.

Chapitre 4 : MODALITES D'EXECUTION DE LA PRESTATION

A/ Conduite de la prestation

Le titulaire désignera le nom et les coordonnées professionnelles de la personne chargée de conduire et de diriger l'exécution des prestations en son nom. Si cette personne n'est plus en mesure d'accomplir sa mission, le titulaire doit en aviser immédiatement la personne responsable du marché au CERVIA Paris Ile-de-France. A ce titre l'obligation lui est faite de désigner un remplaçant et d'en communiquer le nom et les titres sans délai.

La personne chargée de suivre et de coordonner le marché pour le compte du CERVIA Paris Ile-de-France est Madame Bénédicte DUPONT, Directrice et pour le suivi opérationnel Noémie Bigot, Chargée de Projet.



B/ Procédure de marché du CERVIA Paris Ile-de-France

Les achats font l'objet d'une mise en concurrence par voie de publicité sur le site internet de l'organisme.

Les réponses à l'appel à consultation sont examinées par une « commission technique » qui étudie les offres.

C/ Durée du marché

Le présent marché prend effet à compter de sa date de notification au titulaire.

D/ Durée d'exécution de chaque prestation

Le délai d'exécution, de conception et de réalisation du présent appel d'offre devra être conforme au rétro planning fourni par le titulaire.

E/ Résiliation pour cas de force majeure

Si le CERVIA Paris Ile-de-France est mis dans l'impossibilité d'exécuter le marché du fait d'un événement ayant le caractère de force majeure, il peut mettre fin à la consultation sans aucune contrepartie.

F/ Modalités de paiement

La commande pourra donner lieu au versement d'un acompte, dans la limite de 30% du montant global de la prestation.

A l'appui de sa demande de paiement, le titulaire fournit une facture, établie en un original et une copie, qui portera, outre les mentions légales, les indications suivantes :

- Nom et adresse du créancier,
- Numéro de SIRET (15 chiffres),
- Numéro de compte bancaire ou postal tel qu'il est précisé dans l'acte d'engagement (joindre un relevé d'identité bancaire ou postale),
- Le numéro et la date de la consultation,
- L'intitulé de la prestation et sa date de réalisation,
- Le montant hors TVA, le taux et le montant de la TVA, le montant TTC des prestations exécutées.

Chapitre 5 : DÉROULEMENT DE LA CONSULTATION

L'agence est invitée à confirmer le plus rapidement par mail sa participation à la présente consultation : noemie.bigot@cervia.fr

La remise des offres se fera le lundi 27 novembre 2017 à 16 heures dernier délai. Le dossier complet de réponse devra être envoyé par mail avec accusé de réception du CERVIA Paris Ile-de-France.

CERVIA Paris-Ile-de-France, 43 Bd Haussmann, 75009 PARIS
Tél. : 01 55 34 37 00 – Fax : 01 55 34 37 11
Email : noemie.bigot@cervia.fr / 01 55 34 37 12



Annexe 1 : Logos

